

FONDATION ROI BAUDOIN
DEVELOPPEMENT DU QUARTIER EUROPEEN
Madame M.-L. ROGGEMANS
Rue Brederode, 21
1000 – BRUXELLES

V/Réf : MLR/NS
N/Réf. : AVL/cc/BXL-3.4 /s.405
Annexe : /

Bruxelles, le

Madame,

Objet : BRUXELLES. Parc du Cinquanteanaire. Construction d'une brasserie dans le parc.

En réponse à votre lettre du 16 janvier 2007 sous référence, réceptionnée le 19 janvier, nous avons l'honneur de vous communiquer les **recommandations** émises par notre Assemblée, en sa séance du 24 janvier 2007, concernant l'objet susmentionné.

Implantation :

L'implantation figurée sur le plan directeur proposait une superficie plus ou moins égale et symétrique à celle du Pavillon des Passions humaines. Ce principe avait été approuvé par la CRMS à ce stade du dossier.

Interrogée dans le cadre de la rédaction du cahier des charges du concours qui sera prochainement lancé pour la construction de cet édicule, la CRMS a analysé plus en détail les caractéristiques particulières de l'emplacement prévu par rapport à celui du Pavillon des Passions humaines. Elle a ainsi observé que l'entrée du parc avenue de Cortenberg (côté Pavillon des Passions humaines) est située dans une partie haute du site et que la relation visuelle entre celui-ci et la ville est quasi inexistante de ce côté. Cette absence de relation est encore renforcée par la présence de l'ancien panorama du Caire reconverti en mosquée et agrandi à cet effet. Par contre, l'entrée de l'avenue d'Auderghem est située dans une partie basse du parc, une particularité favorise une connexion du parc sur la ville (et vice versa) qu'il est essentiel de ne pas perdre. En effet, on sait que le parc souffre déjà d'un déficit de relation avec les quartiers environnants. Si l'on veut améliorer cette interface – ce à quoi la laiterie ou la brasserie pourraient également contribuer - la relation parc/ville doit être maintenue, voire renforcée. Or, cette relation passe principalement par l'allée parallèle à l'avenue de la Joyeuse Entrée. Il est donc nécessaire que la nouvelle construction n'empiète pas sur les allées qui longent le parterre central de cette promenade. Les plans historiques montrent que ce fut d'ailleurs déjà une préoccupation de Bordiau.

En effet, il existe 2 plans de Bordiau qui montrent des implantations différentes pour un édicule symétrique au Pavillon des Passions humaines : un plan daté d'octobre 1895 et un daté du 16 novembre 1895. Dans le premier, le pavillon empiète sur les deux allées longeant le parterre, ce que Bordiau a corrigé dans le second où le parc est mieux connecté sur la ville.

Il faut également observer que, de ces deux allées, la première (celle qui est la plus proche de l'avenue de la Joyeuse entrée) est de loin la plus utilisée par les promeneurs ou les passants.

Par conséquent, la CRMS propose deux implantations possibles :

- L'implantation du pavillon (terrasses comprises) s'inscrit dans les limites du large parterre qui le relie à l'entrée des musées (située en vis-à-vis) et dans les limites du parterre parallèle à l'avenue de la Joyeuse Entrée – ce qui réduit sa superficie en largeur par rapport à la superficie du plan directeur.
- Le pavillon est ripé en arrière, vers la limite du parc côté avenue de la Joyeuse Entrée. Sa façade principale est située à l'alignement de l'allée la plus proche de l'avenue de Cortenberg.
 - ° soit sa largeur est celle de l'alignement des arbres du parterre
 - ° soit sa largeur est celle du parterre qui lui fait face

Dans un cas comme dans l'autre, seule une partie du pavillon dépasse de l'alignement actuel de l'allée, l'autre partie étant incluse dans le massif arbustif.

Si les deux implantations sont possibles, il faut cependant observer que, dans la première, le nouveau pavillon sera tourné dos à l'allée la plus utilisée, ce qui peut constituer un inconvénient. Dans la seconde, par contre, sa façade principale est située devant l'allée.

Volume :

Les rapports de grandeur entre le pavillon et le parc constituent un aspect essentiel de la nouvelle construction. Le pavillon sera vu au bout d'une perspective de 300 m de long dans l'axe de l'entrée des musées et de plus de 200 m dans l'axe parallèle à l'avenue de la Joyeuse entrée. La CRMS déconseille donc fermement les deux premières solutions esquissées dans l'étude de volumétrie qui lui est soumise.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

c.c. A.A.T.L. – D.M.S. . A.A.T.L. – D.U.